

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Ressources
Finances, Appui et Conseil
Budget, Expertise Financière, Conseil

arrêté habilitant les porteurs de carte achat
désignés par la collectivité

ARRÊTÉ n°2023-59

arrêté portant habilitation de commande aux porteurs de carte achat

LE PRESIDENT,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-3

VU le décret n ° 2004-1144 du 26 octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics par carte achat

VU l'élection de monsieur Olivier AMRANE en qualité de Président du Conseil Départemental en date du 1er juillet 2021

VU la délibération n ° 6.3.1 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation de pouvoir à monsieur Olivier AMRANE

VU l'arrêté n°2022-222 du 29 mars 2022 portant organisation des services départementaux et ses éventuelles modifications

CONSIDERANT le déploiement d'un dispositif de carte achat au sein du Conseil Départemental de l'Ardèche comme modalité d'exécution des dépenses de la collectivité

CONSIDERANT l'attribution à titre nominatif de ces cartes achat et la nécessité d'habiliter les porteurs

SUR proposition de madame Marylène MONGALVY, directrice générale des services départementaux ;

ARRETE

Article 1 : Habilitation est donnée aux agents, dont la liste est annexée au présent arrêté, pour effectuer des achats par carte d'achat pour le compte du Département auprès de fournisseurs.

Article 2 : L'usage de la carte d'achat s'effectue dans le respect des règles de la commande publique, de la note du 20 décembre 2022 et du guide utilisateur remis à chacun des porteurs.

Le périmètre d'utilisation de la carte est limité :

- Pour les achats de fournitures non couverts par un marché public écrit, aux menues dépenses d'un montant maximum fixé à 1 000 € TTC par facture.
- Pour les achats effectués dans le cadre d'un marché public, aux dépenses liées à l'exécution du marché et dans la limite des montants fixés dans leur arrêté de délégation de signature.

Article 3 : Les agents dont la liste est annexée au présent arrêté, sont nommés porteurs de carte d'achat dans leur domaine de compétence.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil départemental et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433 LYON Cedex 03, dans le délai de deux mois suivant sa publicité.

Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Lyon de manière dématérialisée, via «Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Madame la directrice générale des services départementaux est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une transmission au contrôle de légalité et d'une publication par voie dématérialisée.

Fait à Privas le 26/01/2023

Le Président,
Monsieur Olivier AMRANE



Reçu à la Préfecture le 27/01/2023
Affiché en l'Hôtel du département le 30/01/2023

Identifiant de télétransmission : 007-220700017-20230101-206422-AR-1. 1

**HABILITATION DE COMMANDE AUX AGENTS PORTEURS DE CARTE D'ACHATS POUR LE
COMPTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE – LISTE DES PORTEURS**

| PORTEUR DE CARTE D'ACHATS | FONCTION | DOMAINE DE COMPETENCE |
|--------------------------------------|--|--|
| Stéphanie DINTRE | Directrice de la Communication | Direction de la Communication |
| Ginette GOURDON | Directrice territoriale d'action sociale sud-ouest | Direction territoriale d'action sociale sud-ouest |
| Delphine ROUX | Directrice territoriale d'action sociale nord | Direction territoriale d'action sociale-nord |
| David SOIGNON | Directeur du Foyer de l'Enfance | Direction Enfance Famille – Foyer de l'Enfance |
| Naïma MABLI | Secrétaire | Secrétariat général DGA Solidarités |
| Eric MARGUERITE | Directeur Finances Appui Conseil | Direction Finances Appui Conseil |
| Isabelle COLOMB | Directrice adjointe du Numérique | Direction du Numérique |
| Vincent HILAIRE | Chef du service Garage Ateliers mécaniques | Service Garage Ateliers mécaniques |
| Jérôme MAZE | Chef d'atelier | Service Garage Ateliers mécaniques |
| Benoit RECOULY | Adjoint au chef du service Garage Ateliers Mécaniques | Service Garage Ateliers mécaniques |
| Mickaël CHAMBON | Magasinier | Service Garage Ateliers mécaniques |
| Romain JOUVE | | Service Garage Ateliers mécaniques |